

Informations de base	
2023/3040(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences spécifiques en matière d'hygiène applicables à certaines viandes, aux produits de la pêche, aux produits laitiers et aux œufs: modification des annexes II et III Subject 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 4.20.05 Législation et police sanitaire 4.60.04.04 Sécurité alimentaire	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
14/12/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)08519	
14/12/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
17/01/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/01/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 2 mois		
11/04/2024	Résultat du vote au parlement		
11/04/2024	Décision du Parlement		
23/04/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		